



MAIRIE de PERET

34800

**Délibération 2026/14**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**  
**Séance du 2 avril 2026**

Date de la convocation : 27/03/2026  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 27/03/2026  
 Nombre de présents : 14  
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Éric GOHIER, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Bernadett DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Adrien CAZENEUVE,

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

**Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - COMMUNE**

**DELIBERE**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		182 945,49	99 309,63	
Réalisation de l'exercice	730 956,47	926 844,74	240 933,79	257 668,30
<b>Total</b>	<b>730 956,47</b>	<b>1 109 790,23</b>	<b>340 243,42</b>	<b>257 668,30</b>
Résultat de clôture		378 833,76	82 575,12	
Reste à réaliser			41 355,27	
<b>Résultats cumulés</b>		<b>378 833,76</b>	<b>123 930,39</b>	

M AZAM se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Mme B BILHAC, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.

POUR : 13    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
 La secrétaire, Inès DELOUSTAL

Le Maire, Joël AZAM